



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 71984

Texte de la question

En application de l'article 57 de la loi organique aux lois de finances, la commission des finances du Sénat a adopté un rapport relatif au contrôle budgétaire sur la direction générale de la fonction publique. Ce rapport préconise notamment de mettre en place un réseau de correspondants du directeur général de l'administration et de la fonction publique dans l'ensemble des ministères de plein exercice. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la fonction publique les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Parmi les vingt propositions présentées dans le rapport d'information élaboré au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation du Sénat, par le sénateur François Marc sur la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), figure en effet une proposition visant à mettre en place un réseau de correspondants du directeur général dans l'ensemble des ministères de plein exercice. À cet égard, il convient de préciser que le ministère de la fonction publique a développé une logique de travail en réseau au niveau interministériel. En effet, le directeur général de l'administration et de la fonction publique réunit régulièrement les directeurs de personnels soit pour traiter de questions particulières d'actualité, soit en séminaire résidentiel (un par semestre). Cette méthode fondée sur l'échange et la confiance permet la coproduction d'une doctrine de gestion des ressources humaines (GRH) propice à la mise en oeuvre de priorités interministérielles telles que la mobilité des fonctionnaires, les fusions des corps, la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, ou encore les modalités d'une meilleure reconnaissance des résultats des agents et des équipes.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71984

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2005, page 7632

Réponse publiée le : 1er novembre 2005, page 10210